

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Mai 2020

L'an deux mil vingt le 23 mai à 10 heures 30 minutes le Conseil Municipal de la commune d'Hondouville (Eure) régulièrement convoqué, (18/05/2020) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, du fait du COVID-19, cette séance s'est déroulée dans la salle Max Mazaudier pour respecter les gestes barrières, sous la présidence de Jean-Claude Rouland - Maire.

Présents : M. Rouland, M. Paris, Mme Fuentès, M. Duboc, Mme Dufour, Mme Ollivier, M. Pavlata, M. Lejeune, M. Gibout, Mme Aubry, M. Boisson, Mme Mazaudier, M. Jagu, M. Leroux, Mme Gondouin

Secrétaire de séance : Grégory Gibout

Elus : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

### Ordre du jour

#### 1. Installation du nouveau Conseil Municipal élu le 15 mars 2020

Le Maire sortant rappelle les voix obtenues par chaque élu :

- Marie-Françoise Ollivier : 268 voix
- Grégory Gibout : 268 voix
- Cyril Lejeune : 267 voix
- Pascale Zouin : 267 voix
- Evelyne Fuentès : 266 voix
- Isabelle Aubry : 266 voix
- Arnaud Boisson : 266 voix
- Ghislaine Mazaudier : 265 voix
- Philippe Duboc : 265 voix
- Jean-Charles PARIS : 265 voix
- Stéphane Jagu : 264 voix
- Monique Dufour : 264 voix
- Ladislav Pavlata : 263 voix
- Emmanuel Leroux : 260 voix
- Isabelle Gondouin : 259 voix

Il déclare officiellement le nouveau Conseil Municipal installé.

#### 2. Election du Maire

Le nouveau Conseil Municipal et ses quinze membres a été officiellement installé dans ses fonctions par le Maire sortant.

Puis, le nouveau Conseil Municipal a procédé, sous la présidence du doyen d'âge Jean-Charles Paris, à l'élection du Maire.

M. Jean-Charles Paris, se porte candidat.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Jean-Charles PARIS : quinze voix – 15 voix

M. Jean-Charles Paris ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

### 3. Election des Adjoints

Après avoir, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-7-1 susvisés, voté à scrutin secret ;  
Elit,

	<b>Nom</b>	<b>Compétences</b>
1 <sup>er</sup> adjoint	Evelyne Fuentès	Chargé des affaires familiales et du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)
2 <sup>ème</sup> adjoint	Philippe Duboc	Chargé des travaux, de la voirie, du cadre de vie et des bâtiments publics
3 <sup>ème</sup> adjoint	Monique Dufour	Chargé des affaires scolaires et péri-scolaires
4 <sup>ème</sup> adjoint	Marie-Françoise Ollivier	Chargé des associations, sports, loisirs, patrimoine

### 4. Election des conseillers délégués

Après avoir, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-7-1 susvisés, voté à scrutin secret ;  
Elit,

Ladislav Pavlata et Cyril Lejeune

### 5. Délibérations

- Indemnité des élus

Une proposition est faite au conseil municipal pour voter les taux des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués conformément au barème fixé par la loi. Dans les communes de – de 1000 habitants l'indemnité des conseillers délégués est comprises dans l'enveloppe globale Maire + adjoints. Les indemnités des conseillers seront prises sur l'indemnité du Maire.

- Délégation au Maire

Le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,

**Voté à l'unanimité**

- Délégués communautaires

Conformément à la loi, le Maire et le 1er adjoint sont désignés d'office.

**Voté à l'unanimité**

- Désignation des commissions et des représentants des syndicats

### **Finances**

Jean-Charles	Paris
Arnaud	Boisson
Isabelle	Aubry
Marie-Françoise	Ollivier
Monique	Dufour

### **Affaires scolaires et périscolaires**

Jean-Charles	Paris
Evelyne	Fuentès
Ghislaine	Mazaudier
Grégory	Gibout
Isabelle	Gondouin
Ladislav	Pavlata
Monique	Dufour

### **Voirie, Travaux, bâtiments**

Jean-Charles	Paris
Cyril	Lejeune
Emmanuel	Leroux
Stéphane	Jagu
Marie-Françoise	Ollivier
Philippe	Duboc

### **Urbanisme, PLU**

Jean-Charles	Paris
Grégory	Gibout
Arnaud	Boisson
Stéphane	Jagu
Pascale	Zouin

### **Communication**

Jean-Charles	Paris
Evelyne	Fuentès
Isabelle	Gondouin
Monique	Dufour

### **Vie associative et sportive, environnement, culture et patrimoine**

Jean-Charles	Paris
Arnaud	Boisson
Cyril	Lejeune
Grégory	Gibout
Isabelle	Aubry
Stéphane	Jagu
Ladislav	Pavlata
Marie-Françoise	Ollivier

### **CCAS**

Jean-Charles	Paris
Evelyne	Fuentès
Isabelle	Gondouin
Ghislaine	Mazaudier
Monique	Dufour
Pascale	Zouin

**+ 4 ou 5 personnes extérieures seront désignées au prochain Conseil Municipal**

# Délégués syndicats et autres

Communauté de communes	Jean-Charles Paris	Titulaire
	Evelyne Fuentès	Titulaire
SAEP	Jean-Charles Paris	Titulaire
	Marie-Françoise Ollivier	Titulaire
	Arnaud Boisson	Suppléant
SERPN	Ladislav Pavlata	Titulaire
	Jean-Charles Paris	Suppléant
SIEGE (Syndicat électricité et Gaz)	Philippe Duboc	Titulaire
	Emmanuel Leroux	Suppléant
SAVITON	Cyril Lejeune	Mandataire
Cimetière	Isabelle Aubry	
Délégués au Syndicat Intercommunal des Gymnases de Louviers	Monique Dufour	Titulaire
	Ghislaine Mazaudier	Titulaire
	Arnaud Boisson	Suppléant
Délégué à la Défense	Isabelle Gondouin	Mandataire
Forêt	Grégory Gibout	

**Voté à l'unanimité**

**Séance levée à 11h24**

## Informations

Les déchets verts et encombrants pour les personnes âgées et à mobilité réduite seront ramassés 2 fois par mois le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois à partir de 14h et ce, dès le mois de juin.

## Remerciements

Le Maire remercie au nom de tous ses colistiers les électeurs(ices) pour leurs suffrages et la participation de près de 73% malgré la pandémie.

Il félicite l'équipe de campagne pour son travail collectif et son respect du bon déroulement et des personnes, et adresse à la liste adverse ses compliments pour le bon résultat.